

obe a



VENDREDI 7 FEVRIER 2025

[www.obea.fr](http://www.obea.fr)

## Bonnes pratiques du numérique, droit à la déconnexion, cyber citoyenneté

### OBJECTIFS

- S'approprier les bonnes pratiques et les usages du numériques dans son contexte professionnel
- Droit à la déconnexion : développer des usages dans son environnement
- S'approprier les conséquences des usages numériques de situation professionnelle dans sa sphère privée

### PUBLIC

Tout public

### PROGRAMME

#### 1- Les incidences des usages numériques dans son contexte professionnel

- L'incidence du numérique et des outils digitaux sur le cerveau, sur la mémoire, sur la qualité de vie et sur ses comportements
- Usages du numérique dans son contexte professionnel : ce que dit la loi, ce qui est fréquemment admis, l'usage...
- Les conséquences de l'usage du numérique sur son travail, sur ses relations professionnelles et sociales
- Les réseaux sociaux et l'engagement collaborateur : combinaison entre plateformes collaboratives et sphère privée

#### 2-Concevoir et mettre en place les règles d'usage du numérique dans son contexte professionnel

- Elaborer la cartographie de ses missions et la place du numérique à usage professionnel
- Auto-diagnostic de ses pratiques et usages du numérique au quotidien
- Diagnostic culturel, diagnostic des pratiques de son équipe, de ses pairs dans son établissement
- Les outils et les pratiques de l'usage numérique dans son métier, sa génération, son environnement
- Les outils de régulation des usages : les chartes de bonnes pratiques, la jurisprudence, le concept de e-reputation professionnelle/personnelle
- Le droit à la déconnexion : benchmark sur les pratiques mises en place dans différentes organisations

#### 3- Cyber citoyenneté : ce que dit la loi

- Notion de e-réputation
- Les bons usages et les bons comportements : établir les limites et paramétrer son compte sur les réseaux sociaux
- Les engagements du collaborateur vis-à-vis de son institution sur les réseaux sociaux : cas de jurisprudence
- Infractions et peines
- Développer l'image de son institution
- Développer et promouvoir la marque employeur : les sites de référence, les informations importantes, les influenceurs, les membres de son réseau

### TOUTES LES SESSIONS